

Jean-François Caron. *George Brown : la Confédération et la dualité nationale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 119 p.

Frédéric Boily. *John A. Macdonald : les ambiguïtés de la modération politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 142 p.

Danic Parenteau

---

Volume 18, numéro 1, automne 2017

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1062938ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1062938ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1492-8647 (imprimé)

1927-9299 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce compte rendu

Parenteau, D. (2017). Compte rendu de [Jean-François Caron. *George Brown : la Confédération et la dualité nationale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 119 p. / Frédéric Boily. *John A. Macdonald : les ambiguïtés de la modération politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 142 p.] *Mens*, 18(1), 175-182.  
<https://doi.org/10.7202/1062938ar>

peu exploitée par les auteurs, aurait pu être une source privilégiée. Les journaux *La Patrie*, *Le Pays* et *Le Canada*, dirigés par des francophiles notoires comme Honoré Beaugrand, Godfroy Langlois et Raoul Dandurand, ainsi que le journal *La Liberté* au Manitoba, contiennent des renseignements fort intéressants, entre autres, sur la vie des expatriés français, les relations France-Québec et le développement des communautés françaises. Des sources à consulter pour les futurs chercheurs.

Il reste que *Transposer la France* constitue un ouvrage novateur, riche en nouvelles perspectives pour l'histoire de l'immigration et des communautés culturelles. L'un de ses apports les plus importants est qu'il présente, non seulement le Québec comme terre d'accueil – ce à quoi tout le monde se serait attendu –, mais aussi les autres zones de peuplement francophone. Ce faisant, les textes des auteurs nous rappellent que le Canada français a toujours constitué une réalité complexe, mais globale et que les migrations internationales ont joué un rôle dans le développement des populations francophones au pays, tantôt mineur (Ontario, Atlantique, Pacifique), tantôt important (Québec), voire essentiel (Prairies).

— Jean-Philippe Croteau  
Département d'études françaises  
Collège des cultures et des langues étrangères  
Université du Sichuan

**Jean-François Caron. *George Brown : la Confédération et la dualité nationale*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 119 p. ; Frédéric Boily. *John A. Macdonald : les ambiguïtés de la modération politique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2017, coll. « Agora canadienne », 142 p.**

L'« Agora canadienne » est une nouvelle collection de biographies politiques publiées aux Presses de l'Université Laval. Dirigée par Jean-François Caron, qui signe d'ailleurs le premier ouvrage consacré

à George Brown, cette collection a pour objectif de rendre disponibles au grand public les idées politiques et les visions du bien commun de certaines des figures politiques ayant façonné la fédération canadienne depuis le début. Celle-ci compte déjà quatre titres. Pour l'instant, on remarque un penchant pour les figures politiques de la famille conservatrice, les trois autres titres de cette collection étant consacrés à John A. Macdonald, à Stephen Harper et à Lucien Bouchard.

Dans sa biographie, celui qui est professeur à l'Université Nazarbayev au Kazakhstan cherche à montrer l'importance qu'a pu avoir sur le devenir naissant du Canada le réformiste *clear grit* George Brown, une figure politique méconnue et largement éclipsée dans la mémoire politique par celle de Macdonald. Au cœur de sa démarche réside un effort pour réfuter une lecture dominante en histoire, selon laquelle la fondation de la fédération canadienne aurait été davantage motivée par des considérations pratiques et économiques que par des idéaux politiques forts, comme c'est le cas de la république états-unienne. L'engagement politique de Brown sert ici à appuyer cette thèse, car « l'analyse de la pensée de ce père fondateur qui avait une vision bien particulière du bien commun et de l'organisation de la société politique canadienne ne saurait être ignorée » (p. 7). Au cœur de l'action et de la pensée politique du politicien de Toronto, on retrouve une adhésion à l'idéal de liberté, entendue ici comme une « non-domination » (p. 8). Cet idéal aurait été au centre de sa lutte en faveur du fédéralisme dans les années précédant la Confédération, une lutte à l'issue de laquelle, comme nous le savons, c'est ce modèle qui a finalement réussi à s'imposer, au détriment du modèle unitaire prôné par celui qui deviendra le premier premier ministre du Dominion canadien en 1867.

La thèse est intéressante et mérite qu'on s'y attarde. Elle présente toutefois d'importantes faiblesses, tant dans son inspiration que dans sa démonstration. D'abord, l'idéal de liberté comme non-domination, qui aurait guidé l'engagement politique de Brown, apparaît hautement contestable. Caron soutient que le fondateur du quotidien *The Globe*

défendait la vision d'un « fédéralisme plurinational », qui « favorise le droit égal à ses peuples de s'autodéterminer librement de manière à garantir la protection et l'épanouissement de leur identité particulière » (p. 56), selon un principe de « non-domination politique et culturelle » (p. 56). Ce principe est celui que l'on retrouve, par exemple, « au fondement de la république étatsunienne » (p. 72). Cette lecture de Brown teintée de républicanisme apparaît peu convaincante pour deux raisons. D'abord, elle est anachronique, puisque la question de l'ouverture au pluralisme et l'idéal d'autodétermination des peuples sont des concepts contemporains. On a dû attendre jusqu'au milieu du xx<sup>e</sup> siècle pour que le droit à l'autodétermination soit reconnu et qu'il devienne un idéal susceptible de guider l'engagement politique. L'application de ce principe de manière rétrospective pour donner un sens aux actions d'un politicien du xix<sup>e</sup> siècle nous semble poser problème.

Ensuite, la démonstration que nous offre Caron de l'adhésion de Brown à cet idéal de liberté comme non-domination repose exclusivement sur sa défense des droits des Canadiens anglais du Canada-Ouest au sein des institutions politiques issues de l'Union de 1840. L'auteur montre combien Brown était convaincu que les « Haut-Canadiens étaient en situation de domination non seulement politique, mais aussi culturelle et identitaire » (p. 84) par rapport aux Canadiens français, qui « contrôlaient » les institutions politiques du Canada-Uni. Sa défense de l'idéal de liberté comme non-domination, témoignage de sa croyance dans le bien-fondé du pluralisme et du respect des peuples à s'autodéterminer, ne visait dans les faits que son peuple, les Haut-Canadiens, au détriment explicite des Canadiens français. À leur égard, Brown partageait d'ailleurs avec nombre de politiciens canadiens-anglais de l'époque un même jugement sévère et méprisant, alimenté par un regret que la Conquête n'ait pas réussi à « assimiler » ce peuple (p. 88). Au demeurant, est-il utile de rappeler que les institutions politiques en vigueur au Canada dans les années 1840, et au sein desquelles les Canadiens français auraient prétendument joui d'une position dominante, sont celles

qui leur ont été imposées de force par le pouvoir britannique à la suite de l'échec des rébellions des patriotes et du rapport Durham! Si les Canadiens français ont pu réussir à « tirer leurs épingles du jeu » dans ces institutions, cela ne saurait constituer un élément probant de leur position de domination *sur* le Canada anglais. Brown pouvait être convaincu de l'existence d'une telle domination et engager son action politique à la combattre, cela ne saurait toutefois, d'aucune façon, servir de preuve de son adhésion à un idéal de liberté entendue comme une non-domination ou, encore moins, de sa défense des principes de pluralisme et de droit des peuples à l'autodétermination, comme le soutient l'auteur. L'intuition selon laquelle la figure de Brown est négligée dans l'historiographie dominante et que son rôle au moment de la Confédération a jusqu'ici été sous-estimé est porteuse. Seulement, l'exposition qui est fournie pour développer cette intuition semble très peu convaincante.

Par ailleurs, l'organisation de l'ouvrage souffre d'un déséquilibre important dans le traitement du sujet. Il s'agit en réalité d'une courte biographie organisée en trois chapitres de taille à peu près égale, dont le tiers des pages seulement porte sur la personne de Brown. Le premier chapitre est consacré à une longue discussion sur l'historiographie afin d'invalider la lecture dominante selon laquelle les Pères de la Confédération auraient explicitement souhaité l'adoption d'un régime centralisateur, plutôt que l'option fédérative qui fut finalement choisie. Le deuxième chapitre traite de la « domination politique et culturelle des Canadiens français » dans le jeu politique d'avant 1867. Cette lecture est certes utile pour appuyer la thèse de cet ouvrage, mais elle y occupe une place disproportionnée, en plus d'être menée sans aucune distance critique, comme nous l'avons souligné plus haut. Enfin, le troisième chapitre, soit 21 pages, est explicitement consacré à la figure de Brown, ce qui nous apparaît bien peu, dans un ouvrage qui est déjà modeste.

Enfin, on ne peut manquer d'exprimer des réserves quant au parti pris manifeste exprimé çà et là dans l'ouvrage par le biographe en faveur du modèle fédéral, notamment lorsqu'il affirme que « le développement

moderne du Québec dans la foulée de la Révolution tranquille n'aurait pas été possible sans les possibilités [*sic*] que la Confédération lui a conférées » (p. 27-28). Cette position politique en faveur du fédéralisme, aussi légitime soit-elle, nous apparaît néanmoins ici inutile et mal venue dans cet effort en vue de faire découvrir Brown.

### **Biographie de Macdonald**

Frédéric Boily signe le deuxième titre de cette collection consacré à l'homme politique John A. Macdonald, dont le 200<sup>e</sup> anniversaire de naissance a été souligné en 2015 par des célébrations qui n'ont pas obtenu le succès escompté au Canada et qui ont complètement été passées sous silence au Québec.

Professeur au campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta à Edmonton, Boily offre ici un « essai d'histoire intellectuelle qui examine différentes facettes de cette figure politique marquante pour comprendre les débuts de l'expérience politique canadienne » (p. 9). En cherchant à définir les principes politiques qui ont guidé l'homme fort de Kingston durant sa longue et fructueuse carrière, il dégage de celle-ci deux fils conducteurs :

Le premier [est] celui de la modération, un concept parfois oublié dans la théorie politique, alors même qu'il est bien présent dans le langage courant... Le second, plus convenu, est celui du conservatisme, une question qui a souvent été discutée dans la littérature et les travaux qui lui ont été consacrés, mais qui ne peut être oubliée lorsque vient le moment de le décrire. (p. 17)

Dans cette biographie, Boily, cherche à battre en brèche, un peu à la manière de Caron dans la biographie précédente, cette idée dominante selon laquelle les pères fondateurs du Canada étaient davantage guidés par la nécessité de trouver une solution à des enjeux politiques concrets que par des idéaux politiques forts. En ce sens, l'ouvrage montre que Macdonald n'était pas, comme on l'a souvent cru, « un homme politique de peu de visions » (p. 17). Au contraire, toute sa carrière politique a été traversée par les deux idéaux que sont

la modération et le conservatisme. Malheureusement, l'éclairage que Boily jette sur Macdonald est assez terne et convenu. L'objectif de contribuer à renouveler l'intérêt pour cette figure centrale de l'histoire canadienne, notamment chez le lectorat francophone, ne nous semble pas atteint.

Le principal problème tient au « principe d'interprétation » (p. 17), celui de la modération, dont Macdonald aurait fait montre durant sa carrière. En fait, ce principe apparaît peu éclairant dans la mesure où il est très mal défini. Il est ainsi utilisé pour nommer différents éléments manquants dans le long parcours politique de Macdonald, dont le véritable sens nous échappe puisqu'ils sont trop disparates. Ici on le présente comme un politicien qui possédait un grand sens pratique et qui se méfiait des « utopies » (p. 26). Là, l'homme fort de Kingston est présenté comme un homme politique capable de s'élever au-dessus de la partisanerie, lorsque la situation l'exigeait, afin de travailler avec ses adversaires politiques. Ailleurs, preuve supplémentaire de son caractère modéré, il est décrit comme un politicien habile à neutraliser des forces politiques concurrentes (p. 21). Tous ces exemples ne permettent pas de bien saisir le sens que l'auteur prête au concept de modération. S'il ne fait pas de doute que Macdonald ne saurait être rangé dans le camp des politiciens radicaux carburant aux utopies – mais n'est-ce pas là ce qui caractérise la très grande majorité des politiciens canadiens de l'époque? –, en quoi ce trait de modération permet-il de distinguer le chef conservateur des autres politiciens de son époque? En quoi Macdonald se distinguait-il par ce trait de caractère, par exemple, d'un George-Étienne Cartier ou d'un Thomas D'Arcy McGee? Le principe d'interprétation de la modération apparaît, en somme, bien peu éclairant pour donner un sens à la carrière politique de Macdonald.

Ensuite, l'adoption de cette grille conduit malheureusement l'auteur à forcer l'analyse lorsqu'il s'agit de rendre compte de certains épisodes de la longue vie politique de Macdonald. Ainsi, Boily s'efforce de montrer que « sur la question de son attachement à l'Empire, là aussi Macdonald exhibait un côté modéré » (p. 77). On sait pourtant

que Macdonald a exprimé tout au long de sa vie un vif attachement à l'Empire britannique, ce dont il ne s'est jamais caché, lequel lui a valu à l'époque des critiques de la part de ses adversaires politiques, notamment libéraux. On voit mal ici comment la catégorie de la modération nous aide à mieux saisir le sens de son patriotisme. De la même façon, le biographe cherche à montrer comment son adhésion au principe de l'État unitaire pour le Canada et son ralliement tardif au modèle fédéral constituent une preuve de modération politique (p. 70). Ce ralliement à la majorité ne doit-il pas simplement être vu comme un simple aveu de défaite de sa part ?

Par ailleurs, cette grille d'analyse force l'auteur à négliger certains événements de la carrière de Macdonald, en particulier, le rôle qu'il a joué lors de la pendaison de Louis Riel, événement marquant s'il en est, notamment du point de vue du Canada français. Évidemment, cet épisode ne saurait servir à appuyer la thèse de la modération. Boily le reconnaît, mais s'efforce d'atténuer l'importance de cette question dans l'ensemble du parcours politique de Macdonald. Or, si cet ouvrage veut faire découvrir au lectorat québécois un Macdonald jusqu'ici mal connu, il y a ici une maladresse puisque l'une des choses que l'on connaît le mieux sur lui au Québec est précisément son rôle dans l'affaire Riel. Dans le même sens, l'auteur a-t-il fait le choix de négliger dans sa présentation la position de Macdonald à l'égard des Autochtones ? Celle-ci n'avait rien de modéré, et ce, même si son attitude pouvait être largement partagée par la classe politique de cette époque, comme le souligne d'ailleurs l'auteur. D'autre part, ce dernier accorde peu d'importance dans son exposé à la question de la consommation « immodérée » d'alcool dont on accusait Macdonald, autre sujet qui s'impose naturellement aujourd'hui lorsqu'il est question de ce politicien. On peut comprendre le choix du biographe de s'attarder aux réalisations du chef conservateur plutôt qu'à ses défauts, mais force est de reconnaître que le principe interprétatif de modération n'est pas le mieux choisi lorsqu'il s'agit de décrire la personne de Macdonald.

Plus largement, cet ouvrage défend la thèse selon laquelle, contrairement à l'opinion reçue, la Confédération n'aurait pas été

adoptée en raison de simples intérêts politiques et économiques, mais aurait constitué un véritable projet politique, animé par des idées politiques fortes. La thèse est néanmoins peu solidement étayée. Le problème repose sur le fait que, comme le reconnaît l'auteur, la nature de la pensée de Macdonald « se laisse deviner plus qu'elle ne s'exprime formellement dans des ouvrages ou même dans des textes ou des discours. Il faut en quelque sorte savoir lire entre les lignes pour décoder ce que le premier de nos dirigeants politiques voulait dire » (p. 52). Aussi cette biographie, à défaut de pouvoir s'appuyer sur des écrits de Macdonald, se développe-t-elle autour de citations de politiciens, notamment de la famille conservatrice, qui expriment leur filiation avec Macdonald, tels un Diefenbaker, un Mulroney ou un Harper, de travaux d'historiens ou de discours de Macdonald. Or, ces sources nous apparaissent insuffisantes aux fins d'une biographie intellectuelle.

Pour conclure, en dépit de ces nombreuses et sévères réserves à l'égard des deux premiers titres de cette collection, nous aimerions néanmoins en saluer la pertinence. Le Québec ne possède pas de véritable tradition de biographie politique, comme on en trouve, par exemple, en France ou aux États-Unis. Cette petite collection constitue un projet pertinent et utile, qui devra, dans ses prochains titres, resserrer la structure de sorte à offrir, certes sous une forme synthétisée, des portraits plus justes et évocateurs, qui permettront au lecteur de mieux apprécier l'importance politique de certains acteurs clés de l'histoire canadienne.

— *Danic Parenteau*  
*Collège militaire royal de Saint-Jean*